

n°18



# CONSTRUIRE !

Bulletin d'information CFE-CGC de PSA Peugeot-Citroën Mulhouse

## EDITO

### Même en Retraite, Continuons à Construire Ensemble !

Depuis 8 mois, j'assure au sein de la CFE - CGC du Site de Mulhouse le lien entre la section syndicale et les retraités qui ont fait le choix de rester adhérents.

Les retraités sont en constante augmentation par le biais du plan CASA et de la loi FILLON qui ont accéléré le départ de la vie professionnelle.

Pour autant, l'activité ne ralentit pas lors du passage de ce cap, la plupart des " anciens manquent même de temps ! ". Car les retraités " modernes " sont très actifs. Ils ont des loisirs divers et variés, certains bricolent, jardinent, voyagent, d'autres s'impliquent ou s'investissent fortement dans la vie associative. Et bien des militants CFE - CGC continuent, une fois à la retraite, de représenter l'organisation syndicale dans les organismes paritaires tels que la CRAV, la CRAM ou de consommation comme l'ORGECCO par exemple.

Le désir et l'objectif de la CFE - CGC est de continuer à répondre aux préoccupations des retraités. De nombreux services et conseils vous attendent.

Nous souhaitons aussi créer et développer une nouvelle dynamique d'échanges entre actifs et retraités sur les différents sujets qui jalonnent le quotidien. Car bien souvent et notamment dans le domaine de la liquidation des retraites, les retours d'expérience des uns peuvent aider les autres.

Je vous propose enfin de renforcer les liens entre les retraités et les militants actifs (qui peuvent apporter de l'aide à leurs collègues) en instaurant des moments de dialogue et de réelle convivialité.

Pour cela, vous qui êtes un futur préretraité ou retraité n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, mail ou courrier.

Vos questions ou suggestions seront les bienvenues et ne resteront pas sans réponse, soyez en certains !



François DESAGA

Tél. 03 89 09 37 30  
E-mail : francois.desaga@mpsa.com



<b>Editorial</b>	<b>1</b>
<b>Qui sommes nous ?</b>	<b>2/3</b>
<b>Dossier : Prévoyance collective (suite et fin)</b>	<b>4</b>
<b>Spécial Congrès de la Métallurgie</b>	<b>5</b>
<b>Égalité Professionnelle Hommes - Femmes</b>	<b>6</b>
<b>Les brèves</b>	<b>7</b>

En page centrale, résultats enquête salaire ETAM 2003 à détacher...

JUILLET 2004



## QUI SOMMES-NOUS ?

### Vos Représentants CFE – CGC au sein de l'Unité : MONTAGE

**Le Montage** est une Unité regroupant toutes les composantes des métiers de l'Automobile. C'est l'endroit où la "caisse" devient une véritable et belle auto. Dans l'industrie automobile, le montage est toujours l'Unité à très forte population de salariés.

Aujourd'hui le Montage du site de Mulhouse vit une petite révolution culturelle avec l'arrivée de la B5, un véhicule du groupe certes pas une Peugeot comme nous en avons l'habitude. Le Lion côtoie les chevrons avec courtoisie et guide sa cousine vers un avenir prometteur.

Le montage est multi modèle, en effet 4 modèles sont assemblés sur les 2 lignes. Au "système 2" la 206CC, la 206 3 portes et 5 portes et bientôt la 307. Au "système 1", la 307 pour quelques mois encore. Par la suite il sera totalement dédié à la B5.

Le potentiel : Système 1 : 1 150 voitures par jour  
Système 2 : 1 024 voitures par jour

Dans cette usine, 3263 personnes (hors DPTA )  
683 femmes et 2580 hommes dont 173 Etam et 51 Cadres assurent le travail quotidien. A ces chiffres il faut rajouter environ 250 Etam et Cadres affectés à la DPTA.



#### Laurent GAUTHERAT

Embauché en 1990, Laurent est âgé de 36 ans. Diplômé d'un BTS Productique, il démarre son parcours professionnel en Forge en tant que Technicien Qualité où il participe à l'obtention de la Certification et ensuite à l'implantation de la presse mi-chaud.

En 1995, il est muté en Câblerie et occupe la fonction de RU au secteur "Coupe". Lors de la baisse d'activité en 1999, on lui confie la mission de RSQ. En 2000, il assure les expéditions internationales ATI dans le service PVS 206 au Montage. Puis en 2003, il gère les nomenclatures d'emballage Iran, Indonésie... Et enfin depuis un mois, il est implanté au M8 pour prendre en compte le nouveau poste de Secrétaire Technique du PVS 206.

Adhérent à la section depuis 1997, il milite en 2000 en représentant la CFE - CGC au sein de la Commission Déclat du CE puis en 2002 dans la Commission Transport. Il a été récemment élu délégué au CHSCT Services pour pouvoir être à l'écoute des préoccupations de personnel implanté dans ce nouveau secteur.

#### Estelle LINDER

Agée de 29 ans, Estelle est titulaire d'un DURF (Diplôme Universitaire de Responsable de Formation). Elle démarre la vie active comme Conseillère en Formation dans un organisme de collecteur de fonds de la formation professionnelle pendant 4 ans.

Embauchée sur le site de Mulhouse en 1999 au poste de RU, elle prend ses fonctions au secteur HP1 (habillages portes) jusqu'en 2001. Changement de secteur en 2002 vers le système 2, qui sera de courte durée pour cause de maternité. Après cet heureux événement, Estelle démarre à l'atelier de formation du Montage où elle exerce la fonction d'animatrice de formation, à savoir une fonction d'encadrement et d'animation du module "Analyse Gestuelle".

Convaincue de l'importance du syndicalisme dans notre entreprise, elle s'engage à la CFE-CGC dans l'année qui suit son arrivée sur le site. La formation étant son point fort, elle commence par représenter la CFE-CGC à la Commission Formation du CE. Depuis 2002, elle siège à la Commission Restaurant et exerce des mandats extérieurs en tant qu'administrateur suppléant au FONGECIF et à l'OPCAREG.



#### Stéphane CURIR

Agé de 30 ans, il est titulaire d'un DUT Génie Mécanique & Productique. Stéphane a été embauché en 1995 où il a effectué un stage d'intégration de 6 mois en atelier (opérateur-moniteur, chef d'équipe), puis 8 années en tant que préparateur vie série (106 restylée puis 206).

Depuis mars 2004, il est implanté au Montage nord en tant que spécialiste vissage CAR/MON/MOMU/PMC.

Adhérent et militant depuis 4 ans, Stéphane représente la CFE-CGC en tant que Délégué du Personnel suppléant et Représentant Syndical au CHSCT de MON/PREP.



## QUI SOMMES-NOUS ?

### Vos Représentants CFE – CGC au sein de l'Unité : MONTAGE

#### Aimé BELLICAM

Agé de 54 ans, Aimé est entré dans la société en 1968. Employé à SOCHAUX de 1968 à 1971. L'usine de Montage MULHOUSE était en construction. Il arrive à MULHOUSE en juin 1971, pour découvrir ce qu'on appelait à l'époque Carrosserie.

Toute sa carrière professionnelle s'est faite au Montage dans différentes fonctions Agent de Maîtrise et de Technicien au BM.

L'engagement syndical de Aimé date de 1985. Depuis cette date, il a occupé les fonctions de délégué du personnel, d'élu CE et membre de plusieurs commissions.

Actuellement, il est délégué du personnel suppléant et secrétaire du CHSCT Montage/Ligne.



#### Vincent TOUSCH



Agé de 23 ans, Vincent est embauché en septembre 2001 en tant que Technicien Approvisionnement au sein du service Logistique du Montage.

Après un parcours d'intégration qui lui a permis de découvrir les différents métiers de la logistique, il prend en charge la gestion appro d'un portefeuille d'articles concentrés sur les secteurs GAV/HM/C9. De novembre 2002 à septembre 2003, il occupe la fonction de Technicien Appro de Permanence toujours au Montage.

Cette mission lui a permis de découvrir la majorité des secteurs du Montage ainsi que, lors de remplacements, la permanence de nuit.

De septembre 2003 à mai 2004, il est affecté au lancement B5 afin de basculer progressivement en Vie Série l'approvisionnement des articles qui étaient jusqu'alors gérés par l'ONI B5.

Depuis le 1er juin 2004, il est RU logistique dans le secteur PCI/C9/GAV.

Adhérent à la CFE-CGC depuis juillet 2003, il est militant depuis fin mars 2004 en tant que membre du CHSCT Montage/Préparation.

#### Jean-Christophe LAUNAY

Agé de 31 ans, Jean-Christophe est entré dans le groupe PSA en mars 2000. Il a effectué des études de Droit (niveau licence).

Embauché comme Responsable d'Unité au Montage sur le système 2, il gère depuis cette date sa 3ème équipe et s'apprête pour le mois de septembre à transférer son UEP sur la nouvelle ligne Skillet.

Il a fait son entrée à la CFE-CGC en 2002. Membre titulaire au CHSCT lignes depuis 2 ans.

Jean-Christophe à la volonté au sein de la CFE-CGC d'être acteur dans une équipe fortement rajeunie.



#### Michael TINCHON



Agé de 25 ans, diplômé d'un DUT en Organisation et Génie de la Production, Michaël occupe en février 2001 pour CPGE / ACE la fonction de Technicien Approvisionnement, à laquelle s'ajoutera la fonction plus diversifiée de Préparateur. En septembre 2002 il sera muté au sein de DPTA/CAR/MOMU en tant que Technicien analyse Mode Opérateur, suite à un transfert d'activité de l'ACE Mulhouse vers Vesoul.

Adhérent depuis 2004, Michaël a rejoint l'équipe des militants CFE – CGC. Son premier mandat au sein de l'équipe du Montage, celui de Représentant Syndical au CHSCT Montage Ligne.



## DOSSIER : LA PRÉVOYANCE COLLECTIVE PSA ETAM ET PROFESSIONNELS

Coefficient inférieur à 335 Points • suite et fin du construire n° 17

### Incapacité / invalidité

#### Incapacité temporaire :

- Versement d'une indemnité journalière lorsque le versement du complément employeur, en application de la convention collective, est suspendu.
- Lorsque l'ancienneté est inférieure à un an, il existe une franchise de 75 jours.
- L'indemnité journalière est égale à 75% du salaire (Ta - Tb) sous déduction des IJSS et à 85% de Ta - Tb dans le cas d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle.

#### Incapacité permanente :

- 1ère catégorie : Versement d'une rente : 45% du salaire (Ta - Tb) sous déduction de la pension Sécurité Sociale.
- Invalidité 2ème et 3ème catégorie : Versement d'une rente : 75% du salaire (Ta - Tb) sous déduction de la pension de Sécurité Sociale.

#### Prestation accident de travail :

- Si le taux d'incapacité varie entre 50% et 66%, la rente versée est égale à 51% du traitement brut du salarié duquel est retranché le montant de la pension de la Sécurité Sociale.
- Si le taux d'incapacité est >= à 66%, la rente versée est égale à 85% du traitement du salarié duquel est retranché le montant de la pension de la Sécurité Sociale.

### Garantie décès

Ta = jusqu'au plafond de la Sécurité Sociale  
Tb = 2 fois le plafond de la Sécurité Sociale

#### Capital décès :

- Versement d'un capital décès dont le montant varie selon la situation familiale du salarié :
- Pour le salarié célibataire, veuf ou divorcé sans enfant à charge : 183,75% du salaire annuel brut dans la limite de Ta et Tb.
- Pour un salarié marié avec ou sans enfant à charge comme pour le salarié célibataire, veuf ou divorcé avec enfant à charge : 269,50% du salaire annuel brut dans la limite de Ta et Tb.

#### Majoration en cas d'accident :

- Versement d'un capital supplémentaire de 50% du capital de base dans la limite de Ta et Tb

#### Capital accident de travail ou suite à une maladie professionnelle :

- Versement d'un capital supplémentaire de 300% du salaire annuel brut dans la limite de Ta et Tb.

#### Rente temporaire du conjoint :

- Création d'une rente temporaire pour le conjoint survivant lorsque le conjoint ne bénéficie d'aucune pension de réversion immédiate. Le montant de la rente est le produit de la valeur du point des régimes de retraite et du nombre de points attribués au conjoint au titre des pensions de réversion des régimes de retraite.
- La rente temporaire du conjoint cesse d'être versée :  
à la date à laquelle le bénéficiaire peut prétendre à une pension de réversion à taux plein des régimes de retraite complémentaire et au plus tard :  
A la fin du mois civil du 55ème anniversaire pour la partie de la rente correspondant aux droits ARRCO.  
A la fin du mois civil au 60ème anniversaire pour la partie de la rente correspondant aux droits AGIRC.
- à la date du décès ou du remariage du bénéficiaire.

#### Allocation éducation :

Une rente d'éducation est versée d'un montant différent selon l'âge des enfants à charge :

- Enfant jusqu'au 11ème anniversaire : 10% de Ta-Tb par an et par enfant à charge
- Enfant du 11ème au 18ème anniversaire : 15% de Ta-Tb par an et par enfant à charge
- Enfant du 18ème anniversaire au 26ème anniversaire : 20% de Ta-Tb par an et par enfant, si l'enfant poursuit ses études.
- Au delà du 26ème anniversaire et sans limite d'âge pour les enfants handicapés dans les conditions fixées : 20% de Ta-Tb

Pour tout renseignement, contacter : Martial PETITJEAN (Tél. 23 2800)



## ENQUETE SALAIRES ETAM RESULTATS 2003

**Bravo à vous, ETAM de toutes les Directions, qui avez cette année encore, répondu nombreux à l'enquête salaire vous concernant. Merci d'y avoir consacré le temps nécessaire.**

Le fait d'avoir passé 10 minutes à remplir ce questionnaire permet à la CFE - CGC de faire des comparaisons avec les chiffres qu'elle obtient de la Direction dans les diverses instances représentatives du Personnel (DS, CE, DP, ...).

### REPOUDRE A LA CFE - CGC C'EST LA SOUTENIR ET LA CONFORTER DANS SES ACTIONS.

La CFE - CGC est une organisation syndicale représentative qui œuvre en permanence pour les ETAM et les Cadres du Site de Mulhouse. Elle est, par conséquent, l'un de vos moyens d'action auprès de la Direction.

Nous comptons sur des réponses encore plus nombreuses l'année prochaine pour que les résultats soient toujours plus proches de la réalité. Elles contribueront à mettre en évidence vos difficultés et questions au quotidien.

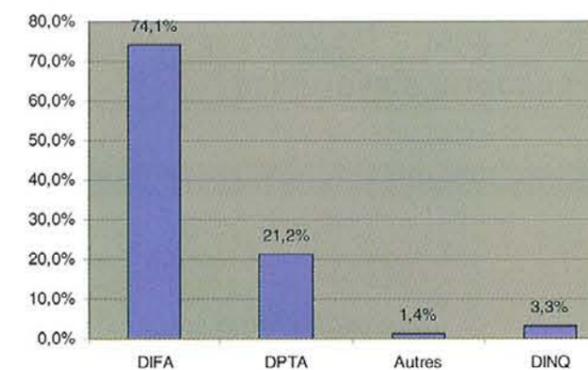
Nous veillerons bien entendu à ce que les attentes exprimées soient prises en compte.

Bonne lecture à toutes et à tous !

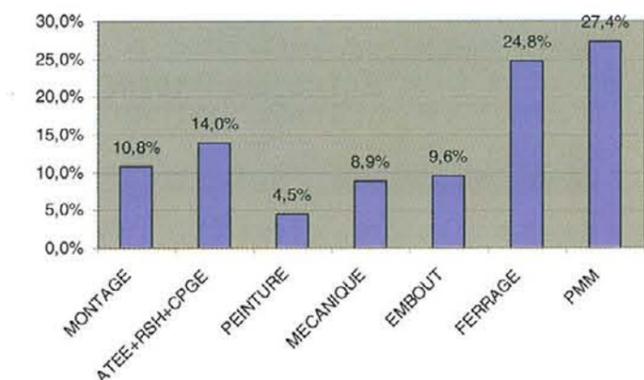
Vos délégués CFE - CGC

### LE PANORAMA DES REPONSES A NOTRE ENQUETE !

#### Direction d'appartenance



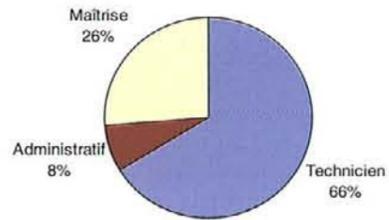
#### POUR LA DIFA, LES UR AYANT REPONDU



Les réponses viennent majoritairement de la DIFA ce qui n'est pas surprenant sur un Site de Production, cependant de nombreux questionnaires viennent également de la DPTA et nous en réjouissons.

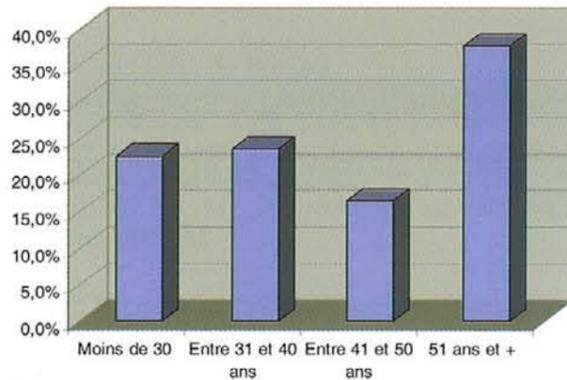
Domage tout de même que certaines unités ne dépassent pas 10 % de réponses !

### CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES SALARIES



Les réponses viennent essentiellement des techniciens, la maîtrise a moins bien répondu.

### L'AGE DES SALARIES



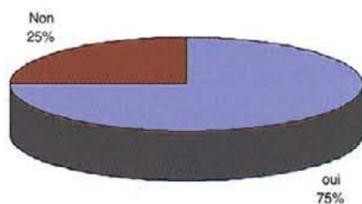
Le salaire n'est pas un tabou pour les « seniors » lesquels ont répondu en masse. Ces chiffres sont parfaitement cohérents par rapport à la pyramide des âges sur le site de Mulhouse.

### Répartition Homme - Femme

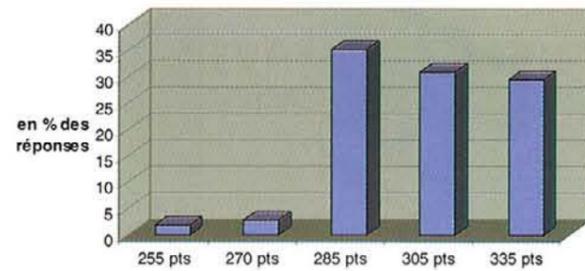
Femmes : 6,6%, Hommes : 93,4%. Les femmes ne répondent pas en nombre suffisant à notre enquête. Pour mémoire, la population féminine représente quand même 13,5 % des effectifs ETAM du Site.

### ENTRETIEN PROFESSIONNEL ET PRONOSTIC D'EVOLUTION

#### AVEZ VOUS EU UN ENTRETIEN DE PROGRES EN 2003 ?



### CLASSIFICATION DES SALARIES

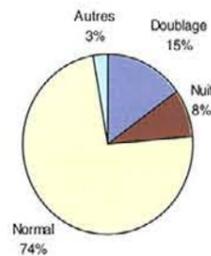


Les réponses se répartissent de manière équitable sur les classifications les plus présentes sur le Site. Ce qui renforce la crédibilité des réponses à notre enquête.

### Ancienneté moyenne

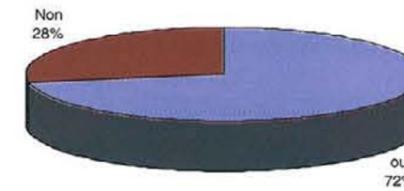
Ancienneté moyenne 21 ans

### Horaires de travail



Ce résultat est cohérent avec la répartition des CSP.

### OCCUPEZ VOUS UN POSTE EN RAPPORT AVEC VOTRE PEP ?

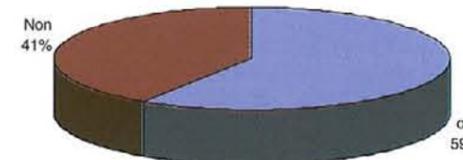


75 % des personnes ayant répondu prétendent avoir bénéficié d'un Entretien de Progrès au cours des 12 derniers mois or, cela ne correspond pas aux statistiques de la Direction qui annonce un pourcentage de 91 % des effectifs ETAM à fin décembre 2003.

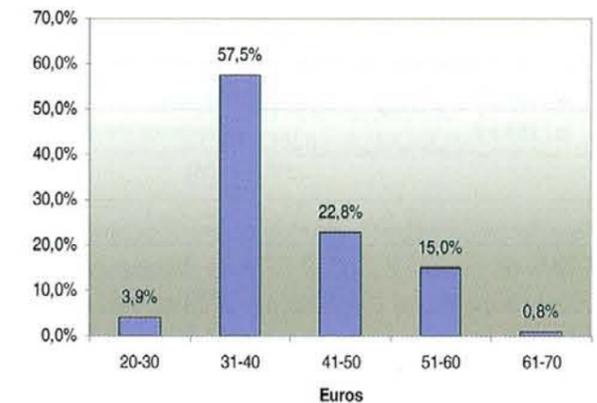
Au niveau du PEP (pronostic d'évolution professionnelle) il semble qu'un manque d'information subsiste. Car si vous êtes 60 % à dire ne pas connaître votre PEP, vous êtes néanmoins 72 % à penser occuper un poste en rapport au PEP.

### AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES ET PROMOTIONS.

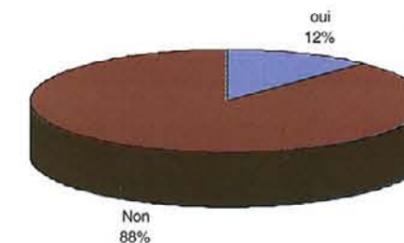
#### Avez vous bénéficié d'une AI en 2003 ?



#### Montant moyen des AI et répartition



#### Avez vous changé de classification en 2003 ?



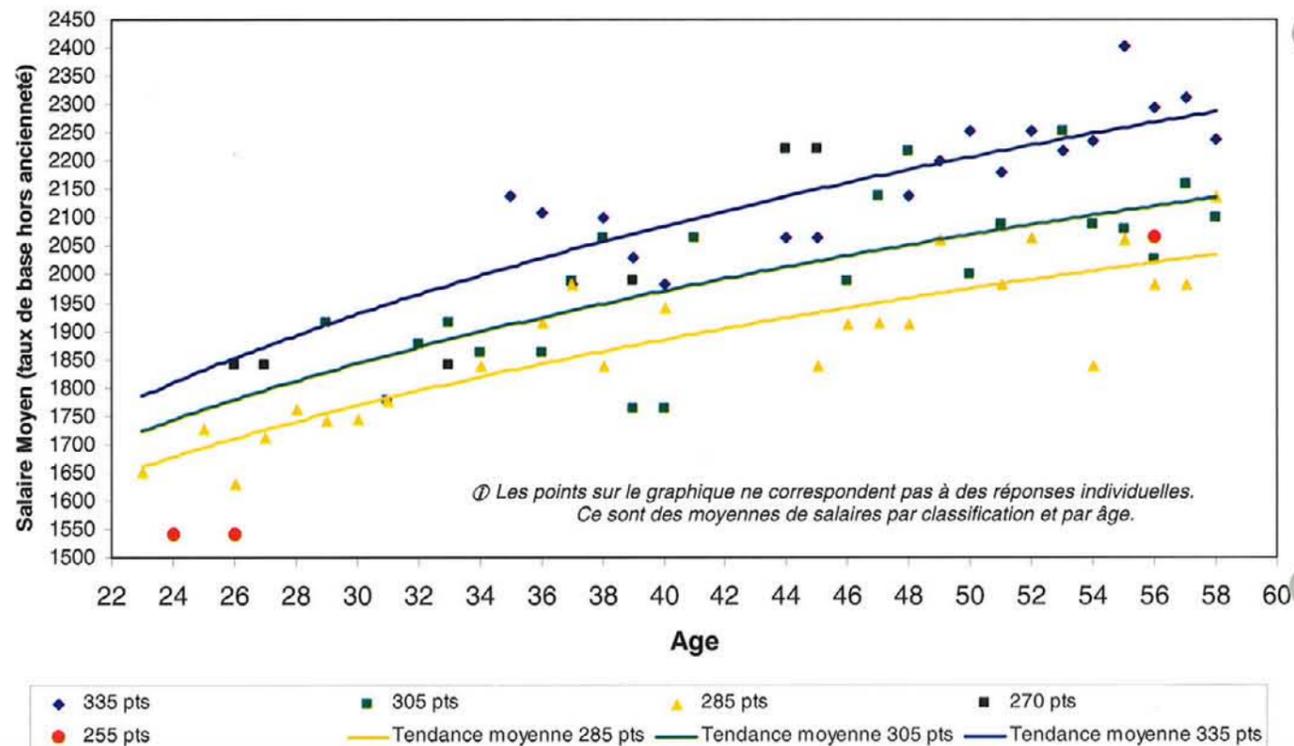
Les résultats collectés correspondent aux chiffres que communique la Direction aux Délégués du Personnel et au CE.

Deux remarques importantes cependant :

- la CFE - CGC déplore le faible niveau des promotions (12 %). Ce qui exprime d'ailleurs toute la problématique des carrières ETAM. L'évolution statutaire de 255 points à 285 points (BTS, DUT) et 2 échelons (305 et 335 points) à gravir en 42 ans de travail pour ceux qui n'accéderons pas à la position cadre (K92) !
- la CFE - CGC constate que le montant moyen des augmentations individuelles reste « scotché » au minimum instauré par l'accord salarial PSA pour 2003 soit 40 €.

**La Direction PEUT et doit MIEUX FAIRE en 2004 !**

## SALAIRES ET REMUNERATIONS.



Pas de commentaire particulier sur les salaires moyens, cependant il est important de remarquer que même les ETAM de niveau V (305 et 335) ne dépassent pas ou peu le plafond T1 de la Sécurité Sociale (2476 € au 31 mai 2004) ce qui a une influence sur le calcul des futures retraites. Cette influence se situe autant sur la retraite de la Sécurité Sociale, que sur les retraites complémentaires (IREC, CAPIMMEC) et supplémentaires PSA (car le salarié et l'employeur ne cotisent que sur la part dépassant le plafond de la Sécurité Sociale).

## COMMENTAIRES DE SYNTHÈSE.

En résumé, la CFE - CGC constate que de manière insidieuse, la Direction communique de moins en moins « individuellement » sur la rémunération et le plan de carrière. Régulièrement, la hiérarchie suit la consigne de RSH et s'abrite derrière les gestionnaires de carrière (qui ne sont, sans que cela ne soit péjoratif, que des « techniciens » et non pas des hiérarchiques ni des décisionnaires). Ne nous trompons pas, c'est toujours (et heureusement) la hiérarchie (n+1 et n+2) qui « dessine » la carrière des ETAM. Pour ce faire, la CFE- CGC demande une véritable gestion de carrière ETAM (mobilité, formation, ...).

C'est au cours de l'E.P. que vous devez échanger avec votre chef. N'hésitez pas à demander, votre courbe d'évolution, votre pronostic d'évolution professionnelle, la pesée de votre poste actuel et quels sont les postes à pourvoir et à quelle échéance. A partir de ces éléments, pourquoi ne pas élaborer un plan de formation ad hoc pour postuler à un poste mieux évalué ...

C'est de cette manière que vous pourrez agir et influencer sur votre avancement au sein du Groupe.

Le mot de la fin est simple et concis : « PRENEZ-VOUS EN MAIN », en cas de difficultés ou simplement d'interrogations n'hésitez pas à contacter les représentants de la CFE CGC les plus proches de vous. Ils sont parfaitement aptes à vous répondre et vous épauler.

## SPÉCIAL CONGRÈS CFE-CGC 2004

### Les 12-13 et 14 mai s'est tenu à Arles le 40ème Congrès National de la Métallurgie CFE - CGC.

A l'issue de ce congrès, la Métallurgie a élu son nouveau Président Bernard VAN CRAEYNST en remplacement de JP. CHAFFIN qui, après 20 années de Présidence de notre Fédération et 30 ans de militantisme, a fait valoir ses droits à la retraite. Ce congrès a été également l'occasion pour les mulhousiens de se voir élire à des postes de responsabilités au sein de la Fédération de la Métallurgie :

- Danielle FLECHER réélue Secrétaire Générale de la Fédération.
- Maurice SCHNOEBELEN réélu au Comité Directeur
- Lucien FINCK réélu à la Commission Financière
- Jean RENNO réélu au Comité Juridictionnel



#### L'ÉQUIPE DES CONGRESSISTES MULHOISIENS

##### Debout de Droite à gauche :

J. RENNO - E. HOFFARTH  
JM. KIEFFER - L. FINCK  
D. FLECHER - B. BIGOURD  
JM. GRIVEL

##### Accroupis de Droite à gauche :

S. SEIGNEZ - M. SCHNOEBELEN  
M. PETITJEAN

### Des militants CFE - CGC du site de Mulhouse récompensés de la Médaille de la Métallurgie pour le résultat de leur travail méritant au sein de la CFE - CGC depuis de longues années





## EGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le 4 novembre 2003 PSA et les partenaires sociaux, dont la CFE-CGC, signaient :

### " L'ACCORD D'ENTREPRISE RELATIF AU DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI FEMININ ET A L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES "

Ce texte, l'un des premiers de ce type en France, est signé pour une période de trois ans et donne quatre grandes orientations qui vont définir la politique du groupe pour garantir l'égalité professionnelle entre tous les salariés et pour développer la féminisation des emplois.

Les orientations sont :

- renforcer la politique de mixité de l'emploi et de féminisation des recrutements.
- garantir des niveaux de salaire entre les femmes et hommes équivalents.
- favoriser des parcours professionnels identiques avec les mêmes possibilités d'évolution.
- accompagner la féminisation de l'emploi par l'amélioration des conditions de travail, l'adaptation des structures de vie professionnelle et la formation.



Chacun de ces items est détaillé et s'accompagne d'une obligation de suivi et d'objectifs chiffrés que chaque site est tenu de mettre en place.

Sur le site de Mulhouse une commission du CE a été créée, elle se réunit tous les mois. Elle est chargée de suivre l'application de l'accord et de faire toutes propositions d'actions susceptibles de faire progresser le site dans le champ d'application du texte.

Pour la CFE/CGC vos représentants dans cette commission sont :



**Bertrand CLERC**  
UMM Tél. 234107



**Martine LATOUR**  
CPGE / EAOR Tél. 235602

Le travail à accomplir dans cette commission est important car le champ d'application est très vaste. La CFE-CGC se doit et veut continuer à être moteur de cette instance.

Nous mènerons des actions sur :

- L'évolution des mentalités vis à vis de la présence de personnel féminin dans les métiers techniques et d'encadrement.
- Le respect de la stricte égalité salariale.
- Le développement de partenariat entre le site de Mulhouse et les organismes de formation pour féminiser les filières de formation technique.
- Le suivi du recrutement en veillant à ce que les règles définies dans l'accord soient scrupuleusement appliquées.
- L'égalité d'accès aux formations quelles qu'elles soient (DIF, formations qualifiantes, etc).
- La suppression de l'effet "plafond de verre" dans l'accès aux postes à responsabilité.
- Le développement d'aménagements d'horaires et de services "Intra et Extra entreprise" permettant de faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale afin que la grossesse et les contraintes de la parentalité ne soient pas un frein à la carrière.

Nous avons trois ans pour faire bouger les choses et préparer le terrain d'un prochain accord qui pourra être encore plus ambitieux. La CFE-CGC s'y emploiera, faites nous confiance !



## LES BRÈVES

### Distinction : l'Ordre National du Mérite pour Danielle FLECHER

Danielle FLECHER, est embauchée à Peugeot Mulhouse le 7 septembre 1970, d'abord à la Gestion Centrale du Personnel, puis au service Communication, pour poursuivre à la Gestion de Mécanique A et ensuite à QM pour être affectée à ce jour au Service Gestion Technique.

Femme et de surcroît militante de la première heure au sein de la CFE - CGC, Danielle participe en 1977 à l'aventure de la "prise de la majorité du CE par l'Alliance CFE-CGC - CFTC et FO" en tant qu' élue DP et membre de commission. Délégué Syndical en 1978 et encore à ce jour, elle est désignée Représentant Syndical au CE jusqu'en 1993. Après de multiples responsabilités dans les instances locales : Conseil Syndical de Métallurgie du Haut Rhin, Conseil d'Administration de l'UD, Secrétaire Générale de l'Union Départementale 68, Administrateur de CAF du Haut - Rhin, représentante à la MACIF Centre Europe, elle est depuis 1992 au Bureau Fédéral et depuis 1998 Secrétaire Général Fédéral, reconduite à l'unanimité au dernier Congrès de Arles.

Danielle à toujours su garder la tête sur les épaules et entretenir avec sa section Peugeot Citroën Mulhouse des liens étroits.

En présence de la municipalité de Petit-Landau, des membres du bureau de la Fédération, et de ses nombreux collègues et amis, Danielle, s'est vue remettre par son Président de l'Union Régionale Jean Meyer et sur mandat du Président de République la médaille de l'Ordre du Mérite, pour le dévouement et le travail syndical accompli pour le bien de tout les salariés de la Métallurgie.

Bravo et Félicitations Danielle!



Danielle FLECHER, félicitée et décorée par Jean MEYER



Manifestation suite à la réforme sur le remboursement de la Sécurité Sociale sous la pluie battante, la CFE-CGC s'est "mouillée" pour que perdure notre système de remboursement maladie et pour ne pas laisser au MEDEF le monopole de la Sécurité Sociale.

### CONGES INDIVIDUEL FORMATION : le conseil de la CFE-CGC

Si vous avez un projet de Bilan de Compétences, de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou de Congé Individuel de Formation (CIF), la CFE - CGC vous conseillera pour constituer votre dossier de financement auprès du FONGECIF.

Adressez-vous à l'un des représentants CFE-CGC du site de Mulhouse, nous vous mettrons en relation avec notre expert dans ce domaine.

Pour contacter directement les permanences du FONGECIF, par mail : conseil@fongecif-alsace.com ou www.fongecif-alsace.com ou tél. n° azur 0 810 811 143

Une question, un problème ? vous pouvez nous retrouver désormais sur notre Forum Internet accessible depuis la page d'accueil de notre site : [www.cfecgc-peugeot.com](http://www.cfecgc-peugeot.com)



**CPM**  
**CAISSE DE PREVOYANCE MULHOUSIENNE**  
**UNE VRAIE MUTUELLE A VOTRE SERVICE**

Siège: 45 rue de la Sinne - B.P. 1189 - 68053 MULHOUSE CEDEX  
 Tél. 03.89.45.44.14 - Fax : 03 89 46 44 72

Internet : [www.cpm-mutuelsante.com](http://www.cpm-mutuelsante.com)

**TARIFS SPECIFIQUES  
 SALARIES PEUGEOT**



**MUTUALITÉ FRANÇAISE**

**UNE COUVERTURE SANTE AVEC DES PROPOSITIONS ADAPTEES A VOTRE SITUATION**

**TARIF SPECIAL JEUNES - 30 ANS A PARTIR DE 8,50 € / mois**

**TARIFS INDIVIDUELS**

**TARIFS FAMILLES**

**consultez notre équipe de conseillers au 03 89 45 44 14**

Frédéric MEYER, David ZISS, Marie-Claire STORCHI, Evelyne LOGEL

**UN CADEAU OFFERT POUR TOUT PARRAINAGE**

*Coupon à retourner au siège*



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

Téléphone/fax : ..... e-mail : .....

Je suis intéressé par la Mutuelle : SANTE - PREVOYANCE - DECES - AUTONOMIE/DEPENDANCE -  
 PRET IMMOBILIER ...OU AUTRE LIVRET EPARGNE



*Pour vous renseigner et vous  
 aider à traiter vos litiges en  
 matière de consommation,*

*Pour vous faire découvrir vos  
 droits en matière d'achats,  
 d'assurances, de logement, de  
 sécurité alimentaire et de  
 qualité de vie...*

*Une équipe à votre écoute*

**OR.GE.CO**

**OR**ganisation  
**GE**nérale des  
**CO**nsommateurs

**Siège Administratif :**  
 OR.GE.CO du Haut-Rhin  
 6, route d'Ingersheim  
 68000 COLMAR  
 Tél. 03 89 24 13 49

**MULHOUSE  
 et sa région**

**Permanences :**

Mercredi - Jeudi - vendredi

15h à 18 heures

Samedi matin

9h à 11 heures 30

**OR.GE.CO du Haut-Rhin - Agence de MULHOUSE**  
 2 bis, rue du Port - 68 100 MULHOUSE  
 Tél. 03 89 66 12 37

*(La rue du Port est attenante à la rue de Bâle  
 3<sup>e</sup> rue à la droite après la Porte de Bâle).*

**Service Consommateurs**

**Bulletin d'Adhésion  
 Pour adhérer, comment faire ?**



Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Unité ou Service : .....

Téléphone : .....

Votre catégorie professionnelle : .....

**A retourner à :**

**Section Syndicale C.F.E. - CGC**

PSA Peugeot Citroën  
 Site de Mulhouse

Tél. **03 89 09 35 64** - Fax **03 89 09 34 88**

Site internet : [//perso.wanadoo.fr/cfecgc-peugeot-mulhouse](http://perso.wanadoo.fr/cfecgc-peugeot-mulhouse)

**NOUS VOUS CONTACTERONS**

**Section Syndicale C.F.E. - CGC  
 PSA Peugeot-Citroën Mulhouse**

Tél. **03 89 09 35 64** - Fax **03 89 09 34 88**  
 Site internet : [www.cfecgc-peugeot.com](http://www.cfecgc-peugeot.com)  
 E-mail : [mulhouse@cfecgc-peugeot.com](mailto:mulhouse@cfecgc-peugeot.com)

Responsable de publication : Maurice SCHNOEBELEN - Rédacteur en chef : Jean-Marie GRIVEL  
 Comité de Rédaction : Estelle LINDER - Aimé BELLICAM - Laurent GAUTHERAT - Stéphane CURIR - François DESAGA  
 Vincent TOUSCH - J-Christophe LAUNAY - Michael TINCHON - Bertrand CLERC - Martial PETITJEAN.

conception et impression publi-h uffholtz - CERNAY - Tél. 03 89 75 51 43 - E-mail : [Publi.h@wanadoo.fr](mailto:Publi.h@wanadoo.fr)